

# Journal des traducteurs Translators' Journal

## Poste-station

Robert Dubuc

---

Volume 9, numéro 2, 2e trimestre 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061322ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061322ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cette note

Dubuc, R. (1964). Poste-station. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 9(2), 67–68. <https://doi.org/10.7202/1061322ar>

¶ **POSTE-STATION**

Le danger de l'anglicisme au Canada n'est certainement pas fictif. Le contact de l'anglais fausse le plus souvent les automatismes linguistiques. Privés de cet instinct qui guide le choix du mot juste et de l'expression adéquate, nous tombons soit dans les barbarismes les plus grossiers, soit dans un rigorisme stérile. Les deux abus sont également condamnables.

Aussi semble-t-il y avoir une teinte de rigorisme dans l'effort qui s'est fait pour ostraciser l'emploi du mot *STATION* au sens d'ensemble des installations servant aux émissions de radio ou de télévision. Cette prévention à l'endroit d'un mot qui est parfaitement français et que l'usage a nettement sanctionné semble d'une rigidité qui contraste mal avec le relâchement général de notre vocabulaire. *STATION*, pour la radio et la télévision, est un mot bel et bien installé dans le français contemporain :

« (On désigne ainsi) une station dont tous les éléments sont commandés à distance au moyen de systèmes de télécommandes <sup>6</sup>. »

« La situation économique d'un grand nombre de pays ne permet pas l'exploitation toujours coûteuse d'un nombre suffisant de stations de radiodiffusion <sup>7</sup>. »

Chez nous, *POSTE* fait en ce sens concurrence à *STATION*. Pour les indicatifs, par exemple, c'est toujours le mot *POSTE* qui accompagne les lettres d'appel.

*POSTE* désigne « l'ensemble des organes essentiels réunis dans un bâti, un châssis, une ébénisterie... de manière à constituer un ensemble émetteur, un ensemble récepteur ou un ensemble émetteur-récepteur <sup>8</sup>. » Voilà donc strictement ce qu'est le poste : un appareil. C'est par extension — extension normale par ailleurs — que nous avons donné ce nom à l'ensemble du centre d'émission comprenant, en plus du poste lui-même, l'antenne, les studios et l'équipement.

Cette extension n'est pas inconnue du français universel. On la retrouve dans Quillet : « Les émetteurs à ondes moyennes, dont la portée est limitée, sont groupés en « chaînes » ou « réseaux » composés de postes qui donnent tous le même programme <sup>9</sup>. » Mais elle est en perte de vitesse. La raison de ce recul tient à l'ambiguïté qu'engendrent les deux sens du mot *poste* (qui peut désigner tout autant l'émetteur que le récepteur). Cette ambiguïté est d'autant plus grave que les aires sémantiques dans l'un et l'autre cas sont très voisines.

Comment savoir, dans les exemples suivants, s'il s'agit de postes émetteurs ou récepteurs ?

« Les pronostics concernant le nombre de postes qui seront en service sont difficiles à établir. »

« Nul poste ne peut fonctionner sans un permis de l'Etat. »

(6) *Bulletin de l'Union européenne de radiodiffusion*, juin 1952.

(7) *Documentation française*, n° 1167, p. 9.

(8) Jean Brun, *Dictionnaire de la radio*. Paris, Albin Michel, 1948, p. 387.

(9) *Dictionnaire encyclopédique*. Paris, Librairie Aristide Quillet, 1955, p. 4602.

C'est par une sorte de réflexe de défense contre l'ambiguïté que le français d'aujourd'hui tend à spécialiser POSTE au sens de poste-récepteur.

« Si nous voulons demander aux industriels un effort en ce qui concerne l'abaissement des prix, il faut que nous puissions les assurer, dans un délai déterminé, de la vente d'un certain nombre de postes<sup>10</sup>. »

« Fini le temps où [les pêcheurs] devaient prier les commerçants de leur consentir quelque crédit; . . . ces messieurs aujourd'hui, dont beaucoup ont leur maison, quelques-uns leur voiture et leur poste de télévision<sup>11</sup>. »

On ne saurait qu'applaudir et souscrire à cet effort de clarification. STATION offre sur POSTE-ÉMETTEUR l'avantage du mot simple sur le mot composé. Ce mot rend d'ailleurs mieux que POSTE l'idée d'un ensemble d'installations.

« Une station de radiodiffusion est l'ensemble des installations et bâtiments destinés à engendrer et à émettre des ondes radio-électriques porteuses de parole et de musique<sup>12</sup> »

Quant à POSTE, ce joli mot conserve son acception d'appareil récepteur ou émetteur, mais employé seul, il vaudrait mieux, pour éviter toute ambiguïté, de réserver son usage au sens de récepteur. Ce qui n'empêche pas de recourir, si bon nous semble, aux synonymes : RADIORÉCEPTEUR, RÉCEPTEUR, TÉLÉ-RÉCEPTEUR, TÉLÉVISEUR qui ne sont peut-être pas tous de la plus stricte orthodoxie, mais qui se défendent.

Robert DUBUC, Montréal



## ¶ NOUVEL EMPRUNT DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS

Mlle Th. Marion nous fait parvenir d'Ottawa un entrefilet intéressant, paru dans *Canadian Food Industries* du mois de novembre (pp. 16-17), dans lequel figure un nouvel emprunt au français, sous la forme hybride : « terrenaut ». Voici le texte :

*Food for US TERRENAUTS*

Libby, McNeill & Libby food technologists have designed and prepared a variety of processed foods for four "terrenauts" who will be isolated for thirty days in an earth bound space station at General Electric's Space Research Center at Valley Forge, Pa. Most of the foods will be freeze-dried, others will be frozen. The Freeze-dried items, unlike conventional freeze-dried products, will be pre-cooked and can be prepared for eating within a matter of minutes.

Ce nouveau terme, qui ne connaîtra peut-être pas une carrière aussi prestigieuse que son cousin « astronaut » avec sa variante « cosmonaut », calque

(10) *Documentation française*, mai 1953, p. 23.

(11) Marc Bernard, *les Nouvelles littéraires*, 25-12-58.

(12) André de Saint-Andrieu, *Les Stations de radiodiffusion*. Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 1954, p. 7.